



COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch – 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ contact@cdntt.fr - www.cdntt.fr

Orchies, le 20 Mars 2019

Responsable Finales par Classement

Bruno REVEL
28 rue Joyeuse
59148 FLINES LEZ RACHES
☎ 03 27 91 66 27 ou 06 33 83 52 39
✉ bruno.revel@cdntt.fr

Aux Présidents des Clubs sous couvert de leurs correspondants
A M. D. COISNE, Président du Comité du Nord
A M. M. DORCHIES, Secrétaire Général du Comité du Nord
Aux Juges-Arbitres
Aux Elus du Comité Directeur du Comité
Au Secrétariat de la Ligue Hauts-de-France

FINALES PAR CLASSEMENT DAMES et MESSIEURS niveau départemental – 31 Mars 2019 HORAIRE et LIEUX

Ces finales se dérouleront à Neuville en Ferrain, Lys-les-Lannoy, Quievrechain et Roost-WARENDIN.

NEUVILLE EN FERRAIN – Salle Didier FLAMENT, Rue du Christ (16 tables)

Juge-Arbitre : Jacques DESCHAMPS

Dames : moins de 600 points, moins de 1000 points

- 8 h 30 : pointage
- 9 h 00 : démarrage des poules
- 11 h 00 : début du tableau - podium vers 16 h 00

Dames : moins de 800 points, moins de 1300 points

- 10 h 00 : pointage
- 10 h 30 : démarrage des poules
- 12 h 30 : début du tableau - podium vers 16 h 00

ROOST-WARENDIN – Complexe sportif pierre DUHAYON, Rue Francisco FERRER (20 tables)

Juge-Arbitre : Bruno REVEL

Messieurs : moins de 900 points

- 8 h 30 : pointage
- 9 h 00 : démarrage des poules
- 12 h 30 : début du tableau - podium vers 18 h 30 :

QUIEVRECHAIN – Salle François DENIS, Rue Victor LECOCCQ (12 tables)

Juge-Arbitre : Jean RICHEZ

Messieurs : moins de 1100 points

- 9 h 30 : pointage
- 10 h 00 : démarrage des poules
- 13 h 00 : début du tableau - podium vers 17 h 30

LYS LES LANNOY – Salle Valéria BORZA, Rue Gambetta (16 tables)

Juge-Arbitre : Jean-Pierre BIENERT

Messieurs : moins de 1600 points

- 10 h 30 : pointage
- 11 h 00 : démarrage des poules
- 13 h 00 : début du tableau - podium vers 17 h 30 :

Messieurs : moins de 1300 points

- 9 h 00 : pointage
- 09 h 30 : démarrage des poules
- 11 h 30 : début du tableau - podium vers 17 h 30

Pause méridienne en fonction de l'avancement de l'épreuve.

Il est rappelé que seuls les joueurs présentant leur licence sur laquelle est indiqué « certificat médical présenté » pourront participer à la compétition. Dans le cas contraire, ils devront présenter un certificat médical daté de moins d'un an. **Un joueur ne pouvant pas présenter un de ces documents ne pourra pas participer à l'épreuve.**

Rappel du règlement : Article 5 - Déroulement sportif

- Les joueurs seront répartis dans des poules de 3 avec éventuellement 1 ou 2 poules de 4.
- Le positionnement des joueurs dans les poules sera établi en fonction de leur classement aux points sur la licence en cours.
- Toutes les parties (de poules et de tableaux) seront disputées au meilleur des cinq manches.
- **Tous les joueurs** seront placés dans un tableau à élimination directe.
- Les 2 premiers de chaque série seront qualifiés aux finales Régionales. **Des rencontres de classement pour les places 1 à 16** seront jouées pour établir les listes des remplaçants.

Qualifications pour la finale régionale

2 qualifiés sont retenus par série pour chaque comité de la ligue Hauts-de-France soit 10 joueurs par série.

Pour obtenir des groupes de 24 joueurs par catégorie, 14 autres qualifiés seront retenus au prorata des joueurs présents à la finale départementale de chaque série par comité.

La finale départementale est qualificative à la finale régionale qui aura lieu le 19 Mai 2019 à BETHUNE (62).

Salutations Sportives.

Bruno REVEL, responsable de l'épreuve